



- **Pour toutes les activités sportives** : prévoir des chaussures fermées (type baskets), vêtements de sport et une petite bouteille d'eau au nom de l'enfant.
- **Centre aquatique** : prévoir un **maillot de bain** (bonnet fourni).
- **Bowling** : prévoir des chaussettes.
- **Activités manuelles et atelier cuisine** : prévoir une blouse de protection.



- Les parents qui accompagnent leur(s) enfant(s) sur les différents lieux d'activités **doivent s'assurer de la présence des animateurs ou éducateurs avant de le(s) déposer et le(s) faire pointer sur le listing**.

- **Toute absence doit être exceptionnelle et signalée au 02 33 95 82 43 avant l'activité.**



### ADRESSES DES DIFFÉRENTS LIEUX

Salle omnisports G. Février (Halle des sports), Chemin Planque Saint-Jean  
Salle Léopold Delisle, rue Léopold Delisle  
Cinéma Le Trianon, Place Général de Gaulle  
Salle du Petit Hamel, Résidence du Petit Hamel  
Parking du complexe Marcel Lechanoine, Allée du stade



### ASSURANCES

La ville a souscrit une assurance responsabilité civile, garantissant les dommages corporels et matériels causés aux tiers et les dommages corporels pouvant être subis par les enfants participant aux activités proposées.

Toutefois il est fortement conseillé aux parents de souscrire une assurance responsabilité civile chef de famille et une assurance extrascolaire.



# OPÉRATION TICKET TEMPS LIBRE

## Vacances de NOËL 2022

du lundi 19 au vendredi 23 décembre

Dans le cadre de l'opération Ticket Temps Libre, la Ville de VALOGNES, avec le concours de la Valognaise Basket et le Rail miniature de Valognes et du Val d'Ouve (Rm2VO), propose aux enfants de participer à des activités pendant les vacances de Noël.

### INSCRIPTIONS À PARTIR

du lundi 12 décembre,

à la Direction « Sport - Jeunesse - Vie associative »,  
rue Léopold Delisle  
(à côté de la Police Municipale)

### UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS

↳ Prise des rdv à compter  
du 5 décembre, 9 heures

☎ 02 33 95 82 43

☞ les jours suivants : inscriptions sans rdv

### Modalités d'inscription :

- Toute inscription devra être effectuée avant le **jeudi 15 décembre, 16 heures**.

### Document à fournir le jour de l'inscription :

- **Attestation sur l'honneur** de non contre-indication médicale à la pratique sportive signée par le (la) représentant(e) légal(e)  
→ **document pouvant être rempli au préalable**

Activités pour  
les 5 - 15 ans réservées  
aux Valognais ou aux  
enfants scolarisés à  
Valognes



### COTISATIONS

5 € par enfant **pour la semaine**

+ **un supplément** pour les déplacements  
calculé en fonction de la distance.

→ **Paiement par chèque de préférence**  
ou à défaut en espèces.